

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4483>



Du mécontentement à l'action syndicale

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : dimanche 24 novembre 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les récents événements survenus en Bretagne ont été un révélateur de la gravité de la crise économique et sociale actuelle. Le chômage ne connaît pas de diminution sensible en dépit du dispositif d'emplois aidés mis en place, et la liste des plans sociaux, après une légère accalmie, reprend de plus belle. Le cap économique fixé par le gouvernement, le choix de la politique de l'offre, ne permettent pas de relancer la croissance ni d'enrayer le chômage. Les organisations patronales, déterminées à exiger toujours plus d'avantages, n'hésitent pas à exploiter le mécontentement. Après la victoire du CICE, les reculs sur plusieurs mesures fiscales, elles posent de nouvelles demandes et poursuivent la charge sur le « coût » du travail tandis qu'augmente la fiscalité pesant sur les ménages.

L'accroissement des inégalités et la paupérisation de toute une partie de la population produisent un désarroi qui prend des formes diverses et un écart de plus en plus grand entre le gouvernement et la population. Exploitant les effets d'un système fiscal injuste, les forces libérales mènent campagne contre l'impôt, l'action de l'Etat, mettent en cause le modèle social français censé être « dépassé » ; quant aux forces d'extrême droite, elles se font très actives et des propos et attitudes xénophobes se dévoilent sans vergogne.

Face à cela, le mouvement syndical, affaibli par ses divisions, par l'absence d'alternative politique, ne parvient pas à fédérer les différents fronts de contestation, et n'a pas créé les mobilisations d'ampleur nécessaires. Il lui faut absolument faire entendre sa voix, combattre l'extrême droite en même temps que les mesures d'austérité prises par le gouvernement qui contribuent à son développement, Il faut expliciter le sens de l'impôt dans le cadre d'une fiscalité revue.

L'annonce de la « remise à plat » de la fiscalité est l'occasion pour le mouvement syndical de reprendre la main et d'avancer nos revendications, travaillées notamment avec la CGT, mettre en avant les enjeux centraux (réelle progressivité de l'impôt, imposition du capital au moins à hauteur du travail, un autre financement des retraites et de la protection sociale).